

Pharmaciens et pharmacies

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ments ; demandez-lui comment il a ingénieusement raccommo­dé le rameau, complètement rompu, d'un poirier en forme de lyre, en empruntant à l'arbre voisin sa sève et son bois, sa chair et son sang ; la chose en vaut la peine.

Et maintenant, permettez-moi de vous offrir un rafraîchissement au buffet si coquettement décoré, si soigneusement et si correctement tenu par M. Cottier, de l'hôtel Belle-Vue. Non-seulement la consommation y est parfaite, au dire de tous, mais nous allons être servis par de jeunes filles, toutes plus jolies les unes que les autres, et portant le gracieux costume de Montreux, — de Montreux d'autrefois : Corsage de velours noir, manches bouffantes en mousseline blanche, fichu blanc, longues tresses nouées avec un petit ruban vert et blanc, chapeau de paille à cheminée, bas et mitons noirs.

Ah ! voici les amateurs que nous avons vus tout à l'heure vers la Vénus de Milo. Tout en dégustant l'excellent Villeneuve de M. Cottier, écoutons un peu leur conversation, qui est décidément amusante.

— Bonjour, mademoiselle, qu'avez-vous à manger par là ?...

— Sandwichs, pâtés, salamis...

— Oui, donnez-nous voir de ces... comment appelez-vous ça... de ces tranches de pain avec de la viande au milieu...

— Des sandwichs ?... parfaitement, messieurs.

— Philippe, toi qui sais tout, quest-ce que c'est que tous ces noms affichés autour de la cantine ?... Jussieu... Linné... de Candolle... Parmentier...

— Ça, c'est les noms des tout premiers jardiniers, des anciens. Ne sais-tu pas que c'est Parmentier qui a inventé les pommes de terre ?...

— Bah !

— Alors.

A ce moment, huit jeunes sommelières, costumées comme nous venons de le dire, prennent place à table pour dîner ; et à la vue de ce groupe charmant, notre voisin reprend :

— Philippe, regarde-voir toutes ces poulettes, si elles ne sont pas à croquer !... Ça fait pardine un plus joli massif que tous leur géranions.

Midi sonne ; le monde se retire. Nous reviendrons ce soir au concert, à la lumière électrique, où l'animation est encore plus grande, où tout prend des teintes douces, où les ombres jettent le mystère entre les arbustes et les fleurs qui se balancent mollement à la brise du soir. Ce sera une vraie fête !

Disons en terminant que nous aurions voulu citer beaucoup plus de choses, car il n'y a rien dans cette exposition qui ne soit intéressant ; mais l'espace nous manquant, nous nous bornons à dire à nos lecteurs : Allez la visiter, examinez ses nombreux produits, lisez les noms des exposants et donnez à chacun ce qui lui est dû.

L. M.

Pharmaciens et pharmacies.

Vous vous êtes sans doute mainte fois demandé pourquoi les pharmaciens cherchent généralement à attirer les regards des passants sur leurs officines, au moyen de bocaux aux couleurs variées, ou

d'emblèmes fantastiques. En France, en Angleterre, il n'est pas rare de voir dans leurs vitrines, empaillés ou conservés dans l'esprit-de-vin, des lézards, des serpents, des crocodilles ou autres reptiles, à côté de têtes de morts et de fémurs en croix.

A Lausanne, on attire l'attention par des objets plus agréables à l'œil, et l'on peut féliciter nos pharmaciens pour l'ordre et le bon goût qui président à l'aménagement de leurs pharmacies. Leurs vitrines sont en général très belles, souvent ornées avec luxe. Ici, c'est un aquarium peuplé de tout un petit monde qui se joue au milieu de rocaillies et de plantes aquatiques ; là, de magnifiques bocaux remplis de liquides colorés ; plus loin, un globe éclairé, le soir, par un réflecteur puissant, et qui projette dans tout le quartier ses rayons éblouissants. Ailleurs, ce sont de grands coquillages ou un store sur le fond duquel se découpe, en rouge vif, la grande croix de Genève.

Ailleurs encore, la vitrine se fait remarquer par un beau renard empaillé, campé entre deux urnes superbes et des plantes au riche feuillage. Parfois, sur le dos du renard, un mignon petit chat s'accroupit au soleil, comme un pacha sur son divan. La scène est charmante. Le passant s'approche et se demande si les deux bêtes sont empaillées. Cette illusion a donné lieu dernièrement à une discussion assez comique entre deux recrues de la caserne, discussion qui n'a pris fin que lorsqu'une grosse mouche est venue chatouiller le nez de raton.

Les anciens chimistes, pharmaciens pour la plupart, avaient une folle passion pour la distillation. Ils distillaient la fleur d'oranger, le tabac, les cheveux, les ongles, l'urine, le sang, les crapauds, les vipères vivantes, etc., etc. Vous pensez bien que les vipères protestaient avec énergie contre ce traitement. « Aussi, dit Lémery, il faut prendre garde que le chapiteau tienne bien à la cucurbitte, car, quand les vipères se sentent échauffées, elles sautent et s'élancent avec tant d'impétuosité, qu'elles se jetteraient en bas et sortiraient de leur étuve ; il n'y aurait pas trop d'assurance alors pour l'artiste, car ces animaux irrités se jetteraient de tous costés, et leur morsure serait doublement dangereuse en ce temps-là... »

L'huile de papier et la décoction de coq étaient aussi fort en honneur. Les nids d'hirondelles et la poudre de chauve-souris étaient souverains contre l'inflammation des amygdales. Les lotions de fiente de poule ou de brebis cuite avec de la racine de *l'apathum acutum* étaient employées contre les maladies de la peau. Les pilules de toile d'araignée jouissaient aussi de certains privilèges dans les maladies d'estomac.

Ces quelques exemples suffisent pour donner une idée de la pharmacopée au XVII^{me} siècle.

Plus anciennement, au XIV^{me} siècle, par exemple, les apothicaires de Paris étalaient leurs marchandises le samedi, au marché ; ils étaient assimilés aux « estuveurs, vendeurs d'escuelles, d'eschelles, etc. » Il y avait alors les maîtres apothicaires, dont on exigeait, à leur réception à la maîtrise,

un serment duquel nous extrayons seulement les passages qui peuvent se publier :

Je jure et promets devant Dieu, auteur et créateur de toutes choses, que j'observerai les points suivants :

Et premièrement, je jure et promets de vivre et mourir dans la foi chrétienne ;

Item : d'aimer et honorer mes parents ;

Item : de ne médire d'aucuns de mes anciens docteurs, maîtres pharmaciens ou autres, quels qu'ils soient ;

Item : de faire tout ce qu'il me sera possible pour l'honneur, la gloire, l'ornement et la majesté de la médecine ;

Item : de ne enseigner aux idiots et ingrats les secrets et raretés d'icelle ;

Item : de ne rien faire témérairement sans avis des médecins ou sous l'espérance du lucre ;

Item : de ne donner aucun médicament aux personnes affligées de maladie, que premièrement, je n'aie pris l'avis de quelque médecin ;

Item : de ne découvrir à personne le secret que l'on m'aura commis ;

Item : de ne donner à boire aucune sorte de poison à personne et de ne conseiller à aucun d'en donner, non pas même à ses plus grands ennemis ;

Item : de désavouer et fuir comme la peste la façon de pratiquer scandaleuse et totalement pernicieuse des charlatans, empiriques, soufleurs d'alchimie, à la grande honte des magistrats qui les tolèrent ;

Item : de ne tenir aucune mauvaise et vieille drogue dans ma boutique.

Le Seigneur me bénisse toujours tant que j'observerai ces choses.

Telle est la première pièce officielle qui soit restée sur la réglementation de la pharmacie en France. En la méditant quelque peu, on ne peut s'empêcher de faire la réflexion que sur nombre de points nous n'avons pas fait, dès lors, des progrès bien sensibles.

Mais une agréable surprise nous est réservée. Un correspondant de la *Gazette* conseillait l'autre jour aux jeunes femmes qui désirent étudier, de choisir de préférence à la médecine la profession de pharmacien. En effet, une jolie femme ne ferait point mal au comptoir d'une pharmacie, et ce serait vraiment un charme de la voir, de sa blanche main, rouler les pilules, capuchonner les flacons, ou distribuer les emplâtres.

Et puis, que d'heureux mariages entre médecins et pharmaciennes ! Comme ils mettraient admirablement en pratique la fable de l'aveugle et du paralytique.

La pharmacienne au client, demandant un conseil : « Votre mal me paraît assez grave ; montez au premier étage et voyez le docteur. »

Le docteur, après auscultation, et remettant l'ordonnance : « Allez, mon ami ; passez au rez-de-chaussée. »

LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

II

Un matin du mois de septembre, une lourde berline s'arrêta devant l'hôtel de Chailly, au Marais ; une femme, un vieillard et une jeune fille en descendirent.

Ils demandèrent, au gros suisse qui se présenta, M^{me}

la marquise de Chailly, et bientôt ils furent introduits dans un immense salon, à l'aspect sombre et sévère. D'accord avec le grand air de majesté qui régnait partout au temps de Louis XIV, cette pièce était meublée avec une suprême élégance. Assise sur un pliant recouvert de brocard, Sabine ouvrait de grands yeux devant tout ce luxe nouveau pour elle. Il lui semblait qu'un palais de fée venait de sortir de terre pour la recevoir. L'arrivée de la marquise arracha la jeune fille à son extatique contemplation.

M^{me} de Chailly était une petite femme d'environ quarante ans, qui eût dû fléchir sous le poids de ses diamants. Mais elle y était habituée et elle marchait en se redressant d'un air d'importance.

— Chère Athénaïs, s'écria la baronne avec sa simplicité un peu provinciale, que je suis heureuse de vous revoir ! Ah ! ma bonne cousine, il s'est passé bien des choses depuis notre sortie du couvent. D'abord je me suis mariée, et puis...

— Je sais tout cela, interrompit froidement la marquise ; je sais que par dévouement vous avez épousé, il y a dix-huit ans, un seigneur disgracié. Quelle folie vous avez faite de vous confiner dans une espèce de prison féodale ! Le sort de votre fille a été perdu dès le berceau.

— En épousant le baron de Kersac, dit Madeleine avec dignité, j'ai cru remplir une espèce de mission ; il est naturel de chercher à consoler ceux qui souffrent. Quant à ma fille, elle ne me paraît pas aussi à plaindre que vous le pensez. Sabine a des goûts modestes, elle nous a voué une profonde tendresse, et j'espère qu'elle ne murmurera jamais contre les arrêts du destin.

— Oh ! jamais, s'écria Sabine en se rapprochant de sa mère.

— Au reste, continua la baronne, si réellement nos opinions sympathisent peu, si vous persistez à blâmer l'acte le plus méritoire de ma vie, je suis prête à quitter cette maison et à chercher un asile dans quelque hôtellerie du voisinage.

Elle fit un mouvement pour sortir, mais M^{me} de Chailly la retint.

— Comment ! dit-elle, vous seriez aussi susceptible ! Quel enfantillage ! Restez, ma cousine ; oubliez des paroles inconsidérées, et regardez-vous ici comme dans votre propre château.

— Non, madame. Autrefois, vous m'avez écrit : « Quand vous viendrez à Paris, souvenez-vous d'Athénaïs : n'oubliez pas que vous ne devez point choisir d'autre demeure que la sienne. » Mais du moment où votre froideur me prouve que vous êtes changée, je ne saurais accepter vos offres d'hospitalité.

— Madeleine, mettons fin à cette vilaine bouderie. De l'indulgence, je vous en prie. Tenez, je suis sûre que mademoiselle va plaider ma cause et qu'elle la gagnera.

— Eh bien, ma bonne mère, restons, dit Sabine avec un soupir qu'elle accompagna d'un regard significatif.

M^{me} de Kersac comprit et se rassit. Mais, comme elle ne pouvait réprimer sa mortification, des larmes s'échappèrent de ses yeux. La marquise, dont le cœur n'était pas méchant, s'attendrit et s'efforça de calmer son amie.

— Ah ! s'écria Madeleine, c'est que depuis tant d'années que j'habite la province, que je vis en petite bourgeoise sans voir personne, sans entendre aucun bruit du monde, j'ai perdu l'habitude du ton de la grande ville.

— Cependant vous trouverez bon, ma chère cousine, que je vous arrache un peu à votre rigidité rustique. Cette belle enfant est vêtue comme on l'était au dernier siècle ; c'est tout dire... et vous-même...